

**Collège Rosa Parks**

236 Rue de Lyon  
13015 Marseille

À Marseille, le 29 août 2025

À M. l'IA-DASEN des Bouches-du-Rhône,  
Copie à M. le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

**Objet : Préavis de grève à partir du 4 septembre 2025**

M. l'IA-DASEN,

Les personnels du Collège Rosa Parks à Marseille réunis en réunion d'information syndicale le vendredi 29 août 2025 vous informe de leur intention de se mettre en grève à compter du jeudi 4 septembre 2025.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires du collège Rosa Parks.

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels qui souhaitent participer à la mobilisation pour le maintien d'un poste d'assistante sociale à temps plein au collège Rosa Parks (13015 Marseille).

Depuis le 13 juin et l'annonce de la nouvelle répartition des postes d'assistantes sociales des Bouches-du-Rhône, nous vous avons interpellé à plusieurs reprises concernant la diminution des moyens sociaux attribués à notre établissement.

Le 26 juin, suite à un premier courrier de notre part, vous nous aviez informé d'une audience à ce sujet. Nous avez-vous reçu-es ? Non. Avez-vous répondu à notre courrier et à nos inquiétudes légitimes ? Non.

Malgré une journée de mobilisation le 4 juillet sur ce sujet, votre projet de redistribution des postes d'assistantes sociales est imposé en cette rentrée sans considération pour nos collègues et nos élèves.

Les assistantes sociales ont des missions essentielles dans l'accompagnement des élèves au cours de leur scolarité, notamment en terme de prévention, de détection des violences subies par les enfants dans ou hors de l'école, de protection de l'enfance dans son ensemble.

Le Collège Rosa Parks accueille des élèves parmi les plus défavorisé-es du département avec un indice de positionnement social (IPS) de 63, soit l'un des 5 plus faibles des Bouches-du-Rhône. Ces élèves proviennent de 3 secteurs différents et notre établissement est fragilisé par une absence de structures sociales et d'équipements dans les quartiers qui l'environnent. Nous perdons pourtant l'équivalent de 20 % du temps de présence de l'assistante sociale, soit 1 jour et demi par semaine.

Nous refusons cet état de fait et demandons le rétablissement sans délai d'un poste d'assistante sociale à temps plein au sein de notre établissement.

Nous sommes disponibles pour vous rencontrer dans le cadre du dialogue social préalable à tout mouvement de grève.

Veillez être assuré, M. l'IA-DASEN, de notre attachement à un service social en faveur des élèves de qualité et respectueux des conditions de travail de nos collègues.

Les personnels du collège Rosa Parks